

seigneurie de ce nom, qui comprenait la ville de Hamont avec les communes de Achel et de Lille-Saint-Hubert.

Cette seigneurie était indépendante lorsque l'élu de Liège, Jean de Bavière, la conquist par les armes, puis l'annexa au comté de Loos, par charte du 21 mai 1401.

Grevenbroek devint ensuite le ch.-l. d'une des cinq ammanies du comté.

Achel était lossain comme dépendance de la seigneurie de Grevenbroek.

Cette seigneurie a été relevée à la salle de Curange, la veille de la Pentecôte 1424, par Robert de Grevenbroich, fils aîné de Jean de Grevenbroich, *miles*, et le 21 mars 1500, par Louis, bâtard de Bourbon. Par acte passé devant l'official de Liège le 24 octobre 1585, les enfants de Godefroid de Bocholt, seigneur de Grevenbroek, Wachtendonk et Beeringen, et de M^{me} Alexandrine de Wittenhorst, vendirent à l'évêque, à l'église et au chapitre de Liège, le château de Grevenbroek avec la ville de Hamont et les villages d'Achel et de Lille-Saint-Hubert, avec toutes hauteurs et juridictions, cinq canons de bronze et un de fer, les mousquets, arquebuses à main, arquebuses à crochet, poudre, plomb, mèches et autres objets de guerre se trouvant au dit château.

ACHENE, comm. de la prov. de Namur, sit. sur la gr. route de Dinant à Liège par Ciney; à 10 kil. de Dinant, à 5 1/2 kil. de Ciney, et à 298 m. d'alt. au seuil de l'église.

Pop. 726 hab.; — sup. 1,743 hect.

Arr. adm. et jud. de Dinant; cant. de j. de p. de Ciney. — Ev. de Namur.

Terrain assez inégal; sol argileux, sablonneux, marécageux et rocaillieux; — agriculture; élevage du bétail.

Jolie église goth. dont le chœur, du XVI^e siècle, a été bâti avec les matériaux provenant de l'église de la citadelle de Dinant. Elle renferme une remarquable cuve romane en pierre avec colonnettes, supportée par une colonne cylindrique et servant de fonts baptismaux.

Jean Salmier acquit, en 1450, la seigneurie d'Onthaine (dép. d'Achène). La famille Salmier est originaire de Dinant. Le grand-père du précédent, nommé aussi Jean, demeurant à Dinant, est cité dans des actes de 1220 et 1390. On trouve: Salmier, Psalmier, Salmié, Psalmié, Salmin. (Voir *Dorinne* et *Vézin*).



(Photo Nels)

Achène. — Château d'Onthaine

Pop. en 1840, — 563 hab.

» » 1890, — 840 »

Le hameau de *Taviet* doit sa dénomination à une taverne romaine. C'est une anc. seigneurie féodale du pays de Liège dans le quartier du Condroz. Il y

existe les ruines d'un établissement romain, à droite de la voie romaine de Dinant à Ciney. Les quelques monnaies qu'on y a découvertes datent du II^e s. — Egidius de *Taviers*, armiger, 1301.

1914. — Les premiers éclaireurs allemands firent leur apparition à Achène vers le 10 août. L'ennemi entra au village le 14 août.

Ayant trouvé un vieux fusil dans une chambre de l'étage chez un habitant âgé de 67 ans, celui-ci fut fusillé en présence de son fils, sans avoir comparu devant le conseil de guerre; sa maison fut ensuite incendiée.

Les soldats se livrèrent à des vols à main armée et terrorisèrent les habitants à l'extrême.

ACHET, comm. de la prov. de Namur, sit. près de la gr. route de Dinant à Liège; à 24 kil. de Dinant, à 8 kil. de Ciney, et à 245 m. d'altitude.

Pop. 480 hab.; — sup. 842 hect.

Arr. adm. et jud. de Dinant; cant. de j. de p. de Ciney. — Ev. de Namur.

Terrain ondulé; sol argileux et sablonneux; — agriculture et élevage.

Eglise de 1862.

Château de Monin.

Le hameau d'Achet a été détaché de Hamois, en 1898, pour être érigé en commune distincte.

Pop. en 1910. — 511 hab.

ACOSSE, comm. de la prov. de Liège; à 19 kil. de Huy, à 8 kil. d'Avennes, à 3 1/2 kil. d'Avin, à 6 kil. de Ciplet.

Pop. 309 hab.; — sup. 253 hect.

Arr. adm. de Waremmes; arr. jud. de Huy; cant. de j. de p. de Hannut. Ev. de Liège.

Terrain plat; sol gén. argileux et marneux, reposant sur un fond argileux; — agriculture.

Cours d'eau: la Soile, affl. de la Meuse.

Ci-devant comté de Namur. — Anc. seigneurie qui a appartenu à Jean Charles, baron d'Auvin, dont la veuve en fit relief de main à bouche, en 1758. François-Henri-Joseph Pasquet la releva en 1769. — Accosse était le siège d'une haute cour de justice. Bailliage de Wasseige.

Alt. de 163.85 m. au seuil de l'église.

Pop. en 1815, — 244 hab.

» » 1890, — 270 »

» » 1910, — 290 »

ACQZ, comm. de la prov. de Hainaut, sit. à l'extrémité orient. de la province, sur le penchant d'une colline; à 9 1/2 kil. de Charleroi, à 6 1/2 kil. de Châtelet, à 2 kil. de Gerpinnes, à 1 kil. de Joncret.

Pop. 1,276 hab.; — sup. 692 hect.

Arr. adm. et jud. de Charleroi; cant. de j. de p. de Châtelet. — Ev. de Tournai.

Terrain gén. uniforme; plaines inclinées; — agriculture. — Usines métallurgiques; hauts-fourneaux, forges, laminiers; exploit. de carr. de grès, de sable, de terre plastique.

Cours d'eau: le ruisseau d'Acqz, affl. de la Sambre.

Eglise semi-classique de 1849.

Château d'origine anc., plusieurs fois reconstruit. Le château actuel n'est qu'une partie de l'anc. manoir reconstr. en 1647 et considérablement modifié au commencement du XVIII^e siècle; c'est la demeure antique appropriée aux exigences des temps modernes. Une des tours du manoir primitif existe encore. On y admire de beaux et vastes jardins, un parc ombrageux, des rochers, des ravins, des étangs d'eaux vives et des allées superbes; ce fut, pendant de longues années, la résidence de feu Octave Pirmez. — La terre d'Acqz, avec haute, moyenne et basse justice, fut un apanage de la famille des de Quiévrain-Marotte jusqu'en 1760, époque où elle passa à messire

EUG. DE SEYN

Membre de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles et de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand

DICTIONNAIRE

HISTORIQUE ET GEOGRAPHIQUE

DES

COMMUNES BELGES

HISTOIRE - GÉOGRAPHIE - ARCHÉOLOGIE

TOPOGRAPHIE - HYPSONÉTRIE

ADMINISTRATION -- INDUSTRIE -- COMMERCE

ETC., ETC., ETC.

TOME PREMIER

BRUXELLES

A. BIELEVELD, ÉDITEUR

66, rue Montagne-aux-Herbes-Potagères, 66

1924